



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation rurale interjurassienne et Agrilogie s'unissent pour une formation

L'attelage se professionnalise en Suisse romande

Passion sportive, valorisation de l'élevage, intérêt écologique, la Suisse romande, la région jurassienne et la Franche-Comté sont porteuses d'une histoire riche en attelage. Dès à présent, une formation professionnelle de niveau supérieur permet de valoriser, approfondir ou acquérir de nouvelles compétences et de devenir un utilisateur professionnel de chevaux attelés, tant pour transporter du public, effectuer des travaux agricoles et forestiers, effectuer des transports dans le milieu urbain ou mener des attelages en compétition.

Après une formation initiale classique (CFC), les professionnels du cheval disposent depuis 2013 d'une formation professionnelle supérieure déclinée dans différentes spécialités, dont l'attelage. Située dans le berceau d'élevage des chevaux de la race des Franches-Montagnes, la Fondation rurale interjurassienne, en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney, a pris l'initiative de proposer cette formation supérieure, orientation attelage.

Les cours auront lieu tous les lundis (hors vacances scolaires), en alternant des journées de tronc commun à Agrilogie Grange-Verney et des journées spécifiques attelage à Saignelégier, entre septembre 2016 et juin 2018.

Si cette formation est proposée par et pour les professionnels du cheval, elle est également accessible à tout meneur titulaire d'un CFC et pouvant justifier de trois ans d'expérience en matière d'attelage. Le but de cette formation est de perfectionner sa technique en toute sécurité; de valoriser des compétences par un diplôme officiel, garant d'une bonne préparation des chevaux et, enfin, de devenir formateur d'apprentis professionnels du cheval, orientation attelage.

Cette formation s'adresse à des meneurs et meneuses ayant déjà une bonne expérience de l'attelage et disposant d'un ou deux chevaux déjà bien formés. Les modules peuvent être aussi suivis (intégralement ou à la carte) par des personnes qui ne visent pas l'admission à l'examen final.

Le brevet fédéral de spécialiste équin est délivré si les objectifs de tous les modules (tronc commun et spécifique attelage) sont atteints (examen de module) et si l'examen final de brevet est réussi. La formation est désormais sur les rails et n'attend plus que l'intérêt des meneurs. En parallèle, Agrilogie ouvre une nouvelle volée de brevet en monte classique.

Toute personne intéressée est invitée à participer à une des séances d'information publique qui auront lieu mardi 19 janvier 2016 au café du manège à Saignelégier à 19h30 et mercredi 27 janvier à la salle 23 de l'école d'agriculture Agrilogie Grange-Verney à Moudon, à 19h30.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 janvier 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Laetitia Blatter, conseillère agricole filière équine FR, laetitia.blatter@frij.ch, 032 420 74 57;
DECS, Thierry Gallandat, doyen formations supérieures Agrilogie, thierry.gallandat@vd.ch, 021 557 98 98

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Photo d'attelage](#)